

# FICHE PROJET

## Restauration physique de l'Ozon

**Axe 1 - Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des milieux, restaurer la biodiversité**

**Sous Axe 1.2 - Restaurer les cours d'eau**

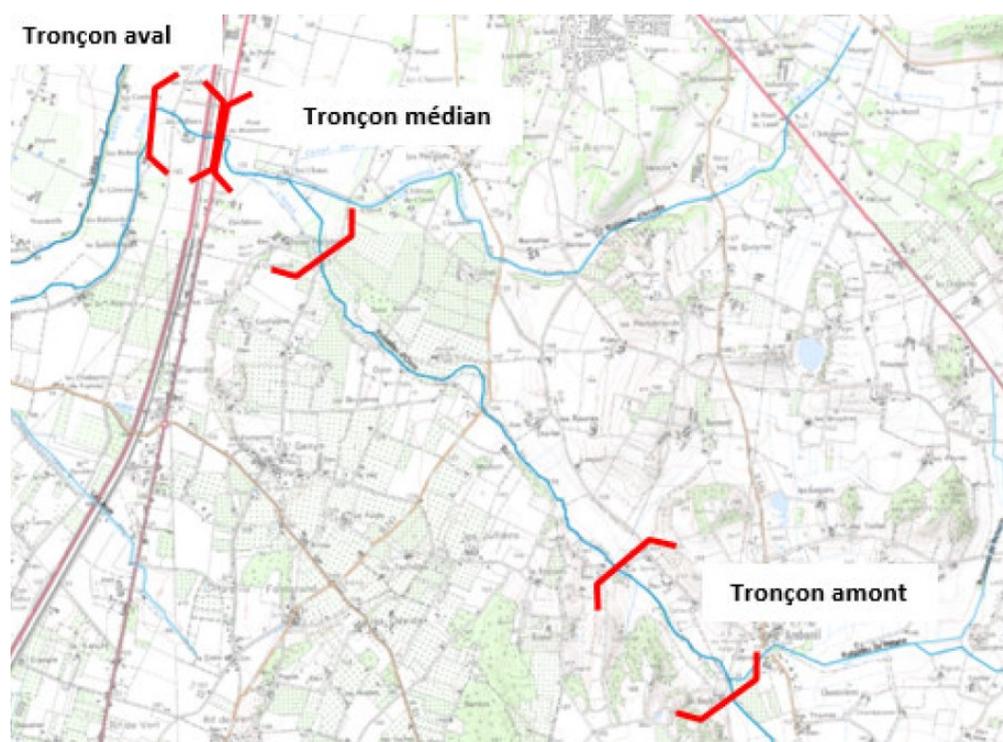
**Action n°1.2.3 : Restauration physique de l'Ozon sur les tronçons prioritaires**

### Contexte et Description de l'action

L'Ozon est un affluent rive gauche de la Véore dans la plaine agricole de Valence. D'un linéaire total de 14 km, il prend sa source sur la commune d'Upie et va se jeter dans la Véore sur la commune d'Etoile sur Rhône. Ce cours d'eau a été fortement modifié. Il est marqué par une forte incision sur l'amont (jusqu'à 2 m par endroits) et par une sédimentation sur sa partie médiane (en amont de la RN7) en lien avec la diminution de la pente et la présence d'ouvrages d'infrastructures. Sa partie aval est elle aussi en incision mais elle est moins accentuée que sur l'amont.

La ripisylve est vieillissante, altérée, voire complètement absente sur certains secteurs et ne joue plus son rôle de corridor biologique.

L'Agglo a commandé une étude (jusqu'au stade AVP + dossiers réglementaires) pour la définition des aménagements à mettre en œuvre sur ces tronçons prioritaires pour atteindre l'objectif fixé à savoir l'amélioration du fonctionnement hydro morphologique et biologique du cours d'eau. La prochaine étape est la mise en œuvre des travaux subordonnée à la maîtrise foncière des emprises nécessaires aux aménagements.



Carte de localisation des tronçons prioritaires

## Objectifs quantifiés

Ci-après la liste des travaux programmés :

- Sur le tronçon amont et un linéaire de 1260 mètres :
  - Corriger le profil en long du lit par la mise en place de seuils de calage
  - Réinjecter des matériaux pour favoriser l'atteinte du profil à l'équilibre et restaurer le milieu
  - Reprendre les ouvrages transversaux déstabilisés et restaurer la continuité écologique
  - Créer des aménagements de diversification des écoulements et des habitats aquatiques et subaquatiques
  - Remodeler les berges en pente douce et restaurer-renforcer la ripisylve
  
- Sur les tronçons médian et aval et un linéaire de 2420 mètres :
  - Restaurer la continuité écologique
  - Remodelage du lit (lit d'étiage et lit moyen imbriqués)
  - Remplacer un ouvrage transversal limitant (pont des caïres)
  - Créer des aménagements de diversification des écoulements et des habitats aquatiques et subaquatiques
  - Remodeler les berges en pente douce et restaurer-renforcer la ripisylve

## Moyens mis en œuvre

L'action comprend :

- la finalisation de la maîtrise d'oeuvre de la Phase PRO à AOR.
- la maîtrise foncière par acquisition des emprises nécessaires aux aménagements.
- la mise en œuvre des travaux sur les secteurs amont et médian (amont et aval des ponts): travaux de terrassement, génie civil, de renaturation et végétalisation.

## Montant estimatif

Etude de maîtrise d'œuvre	80 000 €
Foncier sur le territoire Agglo (*)	25 000 €
Travaux	842 000 €
TOTAL en €. HT	947 000 €

(\*) A prévoir en plus : le foncier concernant le territoire de la CCDV car le projet est à cheval sur les 2 EPCI.

## Plan de financement et phasage opérationnel

Des cofinancements seront accordés via le Contrat Vert et Bleu par le Département et le FEDER